



Procédure à tenir en cas d'accident d'exposition au sang

Matériel à posséder

- solution de DAKIN ou eau de JAVEL ou dérivé IODE
- alcool à 90°
- sérum physiologique

Numéros d'urgence

Médecin du travail

Conduite à tenir

- Ne pas faire saigner
- Nettoyer la plaie à l'eau courante et au savon puis rincer.
- Réaliser l'antisepsie avec la solution de Dakin(ou autre) ,en respectant au moins un contact de 5 minutes .
- Sur une peau lésée , appliquer le même protocole
- Sur les muqueuses, en particulier les conjonctives, rincer 5 minutes avec du sérum physiologique.

Prise de contact avec le médecin : dans l'heure qui suit l'accident

Mise en place de la prophylaxie de l'infection au VIH dans un délai optimal de 4 heures et avant 48 heures en fonction de l'indication du médecin.

Déclaration de l'accident du travail

- par le **salarié** auprès de son employeur dans les **24 heures** qui suivent l'accident
- par l'**employeur** auprès de la CPAM, de l'inspecteur du travail et son assureur dans les **48 heures**

Un certificat médical avec la mention « potentiellement contaminante » est délivré par le médecin.

Suivi sérologique sous la surveillance du médecin.